

Télérama.fr, 11 décembre 2013

Big Brother ou big bazar ? Le projet de loi de programmation militaire fait controverse

L'ACTU MÉDIAS / NET | Tout juste voté au Sénat, le projet de loi de programmation militaire, et plus particulièrement l'article 13, qui porte sur l'interception des télécommunications, suscite de nombreux débats. A tort ?

Le 11/12/2013 à 15h13 - Ma à jour le 11/12/2013 à 18h41
Olivier Tesquet



Colorant avec The Noun Project

Ce mardi soir, à en croire certaines pythies, nous sommes entrés dans « une dictature numérique ». Le Sénat a voté le projet de loi de programmation militaire, dont l'article 13, qui concerne « l'accès administratif aux données de connexion », serait dangereusement attentatoire aux libertés publiques. Dans un climat de méfiance extrême réchauffé par les révélations d'Edward Snowden sur la surveillance à laquelle se livre la NSA, le ton s'est sensiblement durci.

En l'espace de quinze jours, l'Asic, l'influente association des sites internet communautaires, qui regroupe sous la même bannière Google, Facebook, Microsoft ou Dailymotion, s'est fendue de pas moins de six communiqués pour alerter les médias sur les dangers de l'article 13. Qui était pourtant débattu depuis début octobre, sans susciter aucune inquiétude. Et à force de sonner l'alarme, le frère esquil de la saine compréhension du débat a fini par dériver vers les hauts-fonds de l'approximation. Avant d'entrer en résistance, si on commençait par reprendre notre respiration ?

Ajouter aux favoris

Envoyer

Recommander 68

Tweeter 73

8 +1 0

2 réactions

TAGS

Sénat

Audiovisuel public : le gouvernement ressuscite le CSA
02/10/13
L'actu Médias / Net

Audiovisuel public : les reliquats de l'ère Sarkozy enterrés au train de sénateur
01/10/13
L'actu Médias / Net

Internet

The Pirate Bay en Corée du Nord : itinéraire d'une bonne blague (qui continue)
16/12/13
L'actu Médias / Net

Vis ma vie de sportif de l'extrême : la résolution des films